



→ La 1^{re} et la T^{re} économique et sociale (ES)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{re}
Français	4 h	-
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h
Éducation civique, juridique et sociale ^{d)}	30 min	30 min
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles
Enseignements spécifiques		
Sciences économiques et sociales	5 h	5 h
Histoire-géographie	4 h	4 h
Mathématiques	3 h	4 h
Sciences	1 h 30	-
Philosophie	-	4 h
Un enseignement de spécialité au choix parmi :		
- mathématiques	-	1 h 30
- sciences sociales et politiques	-	1 h 30
- économie approfondie	-	1 h 30

Poursuites d'études

Votre profil pluridisciplinaire vous permet d'envisager une poursuite d'études dans des domaines très variés : sciences humaines, sciences sociales, sciences économiques et sciences politiques ; droit, lettres, langues...

Les domaines du commerce ou de la gestion vous sont également accessibles. Par exemple, vous pouvez entrer en licence AES (administration économique et sociale) et poursuivre en master droit ou sciences humaines.

D'autres bacheliers font le choix de s'orienter en prépa économique ou littéraire.

Les DUT et les BTS vous sont aussi ouverts

Le choix est donc vaste et vos possibilités multiples. Si vous n'êtes pas tout à fait certain du domaine qui vous correspond le plus, une filière générale est conseillée afin de vous spécialiser progressivement.

Perspectives professionnelles

Comme son nom l'indique, le bac ES prépare plus particulièrement aux métiers de l'économie et du social.

La gestion, la comptabilité, les métiers de la banque et des assurances, la vente et la distribution, les ressources humaines, le droit, l'immobilier et l'enseignement sont donc les principaux débouchés de cette filière.

Pour ceux qui s'intéressent aux questions d'actualité et aux problématiques économiques et sociales du monde contemporain.

Au programme

En première

L'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à tous les élèves des séries générales (français, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes).

Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un enseignement de sciences économiques et sociales pour s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels des 3 sciences sociales (science économique, sociologie et science politique) ;
- un enseignement d'histoire-géographie (4h en 1^{re} et en terminale) ;
- un enseignement de mathématiques pour acquérir un bagage solide et adapté aux poursuites d'études en économie et en sciences humaines.

En terminale

La spécialisation devient plus forte. Des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** qui ont un poids plus important qu'en 1^{re} :

- sciences économiques et sociales (coef. 7 ou 9) ;
- mathématiques (coef. 5 ou 7) ;
- histoire-géographie (coef. 5) ;
- philosophie (coef.4)

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- mathématiques ;
- sciences sociales et politiques ;
- économie approfondie.

